

Cote du document: EB 2012/LOT/G.11
Date: 30 octobre 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Wafaa El-Khoury
Conseillère technique principale
téléphone: +39 06 5459 2817
courriel: w.elkhoury@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	i
Recommandation d'approbation	1
Première partie – Introduction	1
Deuxième partie – Recommandation	2

Annexe

Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques (CABI):

Plantwise, une approche par pays pour améliorer les moyens de subsistance des paysans par la réduction des pertes après récolte et l'accroissement de la productivité	3
---	---

Sigles et acronymes

CABI Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), telle qu'elle figure au paragraphe 7.

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant une proposition de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), d'un montant de 1 400 000 USD.

Première partie – Introduction

1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui au projet de recherche et de formation mené par le centre international ci-après ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI: Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques (CABI).
2. Le document relatif au don soumis au Conseil d'administration pour approbation figure en annexe au présent rapport:
 - i) Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques (CABI): Plantwise, une approche par pays pour améliorer les moyens de subsistance des paysans par la réduction des pertes après récolte et l'accroissement de la productivité
3. Les objectifs et la teneur de ce projet de recherche appliquée sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'à la politique du FIDA en matière de dons.
4. L'objectif stratégique primordial qui guide la Politique révisée du FIDA en matière de dons, approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2009, est de promouvoir des approches et technologies efficaces et/ou innovantes ainsi que des politiques et institutions qui favorisent le développement agricole et rural en donnant aux populations pauvres, femmes et hommes, des zones rurales des pays en développement les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire.
5. La politique vise à obtenir les résultats ci-après: a) promotion d'activités innovantes et élaboration de technologies et d'approches novatrices au profit du groupe cible du FIDA; b) activités de sensibilisation, de plaidoyer et de concertation sur les politiques s'agissant des questions importantes pour les ruraux pauvres menées par ce groupe cible ou en son nom; c) renforcement de la capacité des institutions partenaires à fournir toute une gamme de services d'aide aux ruraux pauvres; et d) promotion, auprès des parties prenantes au sein des régions et de l'une à l'autre, de l'assimilation des enseignements, de la gestion des savoirs et de la diffusion de l'information au sujet des questions liées à la réduction de la pauvreté rurale.

6. Le projet proposé est conforme à l'objectif de la politique révisée du FIDA en matière de dons. En assurant des services de conseil rural efficaces et accessibles grâce auxquels les petits exploitants peuvent réduire leurs coûts tout en améliorant leurs rendements et la qualité de leurs produits, le projet contribue à l'objectif primordial du FIDA à savoir, permettre aux populations rurales pauvres d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, d'accroître leurs revenus et de renforcer leur capacité de résistance (Cadre stratégique du FIDA 2011-2015). Le projet proposé contribue à l'obtention des quatre résultats escomptés de la politique du FIDA en matière de dons. 1. Le projet repose sur une approche innovante conçue pour faciliter la diffusion de technologies novatrices que des paysans pauvres en ressources, à savoir le groupe cible du FIDA, peuvent appliquer au niveau local. 2. La sensibilisation à l'importance des services de conseil et des activités visant à améliorer l'accès des agriculteurs aux savoirs, ainsi que le plaidoyer en faveur de l'intégration de nouvelles méthodes aux systèmes existants, sont des éléments fondamentaux du projet. 3. Parallèlement, le renforcement de la capacité des organisations partenaires à mettre en œuvre l'approche Plantwise – afin qu'ils puissent maintenir et développer les services une fois le projet achevé – sera intégré aux activités du projet. 4. Outre la promotion des innovations, la méthode d'apprentissage actif est essentielle pour la documentation et le partage systématiques des enseignements tirés, lesquels peuvent être appliqués dans d'autres projets et programmes du FIDA. La gestion des savoirs et la communication au niveau national sont facilitées grâce à des activités qui renforcent les liens entre les parties prenantes et améliorent la communication et la collaboration entre elles.

Deuxième partie – Recommandation

7. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le projet Plantwise, une approche par pays pour améliorer les moyens de subsistance des paysans par la réduction des pertes après récolte et l'accroissement de la productivité, accordera un don ne dépassant pas un million quatre cent mille dollars des États-Unis (1 400 000 USD) au Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques (CABI), à l'appui d'un projet de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques (CABI): Plantwise, une approche par pays pour améliorer les moyens de subsistance des paysans par la réduction des pertes après récolte et l'accroissement de la productivité

I. Contexte

1. Les petits exploitants pauvres en ressources gèrent des entreprises mixtes comportant diverses cultures de subsistance et de rente. Les nombreux problèmes affectant la santé des plantes menacent la production végétale, notamment les nuisibles (insectes, vertébrés, agents pathogènes et plantes adventices) et les agressions abiotiques telles que le mauvais état du sol et les problèmes de gestion de l'eau. On estime qu'à eux seuls, les nuisibles détruisent 30 à 40% de la production des petits exploitants, des pertes encore plus élevées étant enregistrées pour certaines cultures de base. Les paysans doivent pouvoir disposer de capitaux et d'intrants pour éviter ou limiter ces pertes; cependant, sans les connaissances nécessaires, ils ne sont pas en mesure d'utiliser ces ressources de manière efficace. Pour acquérir ces connaissances, les agriculteurs doivent avoir accès à des services de conseil efficaces traitant tous les aspects des bonnes pratiques agricoles, y compris les variétés de semences, la gestion des sols, la rotation des cultures et la lutte intégrée contre les nuisibles.
2. L'initiative Plantwise de CABI vise à remédier à ces problèmes en facilitant la création d'un réseau de centres phytosanitaires, dans lesquels des vulgarisateurs ayant reçu une formation de "soigneurs de plantes" diagnostiquent toute une série de problèmes affectant la production végétale et indiquent aux agriculteurs comment y remédier par des moyens pratiques, économiques, réalisables et écologiquement sûrs, compte tenu du contexte local et des intrants disponibles. Loin d'être une approche parallèle, les centres phytosanitaires font partie intégrante des activités courantes des services de vulgarisation existants et ils sont liés aux autres initiatives de soutien aux paysans et services de conseil, qu'ils complètent. Ils sont situés sur les marchés villageois et dans des lieux accessibles aux petits exploitants et sont gérés par des soigneurs de plantes qualifiés ayant reçu, à l'aide des méthodes et du matériel didactique de l'initiative Plantwise, une formation qui leur permet de diagnostiquer les problèmes de santé des plantes et de donner des conseils appropriés et adaptés au contexte local. Lorsqu'elle est retransmise aux autorités provinciales, régionales ou nationales, l'information recueillie dans les centres phytosanitaires permet de planifier très tôt les mesures à prendre pour faire face aux problèmes d'approvisionnement en intrants propres à la zone et à toute nouvelle attaque de nuisibles.
3. Ces centres phytosanitaires s'appuient sur la banque de savoirs Plantwise, source gratuite et en ligne d'informations détaillées et pertinentes au niveau local sur les problèmes que rencontrent les agriculteurs. Il s'agit d'une base de données consultable et d'accès libre contenant des fiches descriptives, des conseils en matière de gestion et d'autres renseignements sur les problèmes phytosanitaires qui touchent les cultures les plus courantes du monde entier. Elle constitue un dispositif sûr de gestion des données, qui permet aux soigneurs de plantes de gérer et d'analyser les données recueillies sur les cultures et sur les problèmes affectant signalés aux centres. Elle peut également offrir aux parties prenantes nationales dans le domaine de la santé des plantes une plateforme qui leur permet de mettre les informations en commun à l'échelle du pays, recensant ainsi les principaux problèmes et les nouvelles menaces et y remédiant, tout en contrôlant le volume des données qui peuvent être partagées et avec qui.

4. Les centres phytosanitaires sont utilisés comme point d'entrée pour renforcer les liens entre les principales parties prenantes d'un système de santé végétale comme suit: centres phytosanitaires et laboratoires de diagnostic et de recherche; négociants de produits agricoles et centres phytosanitaires; centres phytosanitaires et organismes de réglementation; et centres phytosanitaires et autres services de vulgarisation. Les programmes de suivi et d'évaluation menés dans le cadre de l'initiative Plantwise favorisent l'apprentissage continu, proposent des améliorations et mettent au point des mécanismes d'assurance qualité.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

5. En assurant des services de conseil rural efficaces et accessibles, grâce auxquels les petits exploitants peuvent réduire leurs coûts tout en améliorant leurs rendements et la qualité de leurs produits, le projet contribue à l'objectif primordial du FIDA, à savoir permettre aux populations rurales pauvres d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, d'accroître leurs revenus et de renforcer leur capacité de résistance (Cadre stratégique du FIDA 2011-2015). Il s'inscrit parfaitement dans le cadre des priorités fixées par le Fonds pour ses projets et ses programmes:
 - i) améliorer la viabilité environnementale de la petite agriculture (grâce à une utilisation plus judicieuse des intrants fondée sur les conseils des centres phytosanitaires);
 - ii) intensifier durablement la petite agriculture (c'est-à-dire permettre aux paysans de limiter les pertes et de produire plus, en accroissant les rendements grâce à la réduction du volume de produits perdus et à l'amélioration de l'état du sol et des plantes, plutôt que d'utiliser davantage de terre, d'eau ou d'intrants);
 - et iii) développer les compétences des femmes et des hommes en milieu rural notamment des jeunes (en offrant aux petits exploitants un cadre qui leur permet de mieux comprendre les bonnes pratiques agricoles afin d'améliorer l'état des plantes et du sol, et en formant des soigneurs de plantes locaux).
6. Le projet contribue à l'obtention des quatre résultats énoncés dans la politique du FIDA en matière de dons. 1. Il est conçu pour favoriser la diffusion de technologies innovantes que les petits exploitants pauvres en ressources, à savoir le groupe cible du FIDA, peuvent appliquer au niveau local. 2. La sensibilisation à l'importance des services de conseil et des activités visant à améliorer l'accès des agriculteurs aux savoirs, ainsi que le plaidoyer en faveur de l'intégration de nouvelles méthodes aux systèmes existants sont des éléments fondamentaux du projet. 3. Le renforcement de la capacité des organisations partenaires à mettre en œuvre l'approche Plantwise – afin qu'ils puissent maintenir et développer les services une fois le projet achevé – sera intégré aux activités du projet. 4. La méthode d'apprentissage actif est essentielle aux fins de la documentation et du partage systématiques des enseignements tirés, lesquels peuvent être appliqués dans d'autres projets et programmes du FIDA.

III. Le projet proposé

7. Le projet a pour but général de contribuer à accroître sensiblement la productivité des principales cultures et/ou d'augmenter les revenus des ménages de petits exploitants. Ses objectifs sont les suivants:
 - i) créer des réseaux de centres phytosanitaires intégrés aux programmes financés par le FIDA au Mozambique, au Rwanda et en Ouganda, et établir ou renforcer les liens avec d'autres parties prenantes dans le domaine de la santé des plantes (d'autres services de vulgarisation, des chercheurs et autres experts techniques, des fournisseurs d'intrants, des prestataires de services de diagnostic et des organismes de réglementation);
 - ii) nouer des liens entre les centres phytosanitaires et les autres prestataires de services consultatifs actifs, afin d'élargir la diffusion des conseils concernant les principaux problèmes recensés dans les centres; et
 - iii) éclairer et mener à bien les réformes qui faciliteraient la mise en place, le maintien et le développement des réseaux de centres et des activités, en se fondant sur les enseignements tirés des programmes pilotes.

8. Le groupe cible comprend des petits exploitants vivant au Mozambique, au Rwanda et en Ouganda (pays cibles).
9. Le projet durera trois ans, et il comportera trois grandes composantes:
 - Création de centres phytosanitaires et formation de soigneurs de plantes, le nombre de soigneurs formés pouvant atteindre 60 dans chaque pays cible. Ces soigneurs ouvriront au moins 20 nouveaux centres dans chaque pays cible. Des liens seront établis avec les principales parties prenantes afin d'améliorer l'efficacité de la prestation de services, et des documents d'information seront élaborés à l'intention des centres. Les capacités nationales nécessaires pour une prestation efficace des services de conseil seront renforcées, avec notamment la formation de 10 personnes au maximum dans chaque pays cible aux fonctions d'instructeur principal, afin de faciliter le développement des services une fois le projet achevé.
 - Des conseils et des recommandations seront transmis à un grand nombre d'agriculteurs, en adaptant les principaux messages aux méthodes de communication appliquées par les prestataires de services de conseil de la région. Il est prévu d'organiser dans chaque pays cible au moins une campagne de vulgarisation complémentaire, au cours des deuxième et troisième années du projet, une fois qu'auront été créés des centres avec lesquels les rassemblements et les campagnes pourront travailler. Les campagnes de vulgarisation complémentaires comprendront des rassemblements concernant la santé des plantes, au cours desquels des messages validés ou des questions particulières seront examinés, dans le cadre d'événements communautaires, par des équipes associées aux centres qui se déplaceront de village en village sur une courte période.
 - Le suivi et l'évaluation, ainsi que l'assimilation des enseignements, seront complétés par des travaux de recherche plus approfondis portant sur les résultats obtenus par les centres et sur la manière dont ils font appel à d'autres méthodes de vulgarisation pour créer de la valeur ajoutée. Une approche itérative sera adoptée – à mesure que des enseignements seront tirés, ils seront utilisés pour adapter les modalités d'exécution. Des activités de plaidoyer seront également menées en vue de favoriser les réformes, moyennant une large diffusion de l'information et la mobilisation des représentants des gouvernements et des autres parties prenantes dans les domaines de l'élaboration des politiques, du développement, de l'agriculture et de la recherche.
10. CABI prévoit de réaliser une évaluation de l'impact de l'initiative Plantwise dans son ensemble et, le présent projet étant inclus dans cette évaluation, les résultats et les enseignements tirés seront communiqués au FIDA.

IV. Produits et avantages escomptés

11. Les résultats attendus sont les suivants:
 - les centres phytosanitaires fonctionnent régulièrement et donnent des conseils à un grand nombre de petits exploitants pauvres (au moins 88 000 pendant la durée du projet);
 - des conseils au sujet des principaux problèmes mis en évidence dans les centres, ou grâce à leurs activités, sont dispensés à un grand nombre d'agriculteurs (au moins 300 000) par le biais des campagnes de vulgarisation complémentaires;
 - des progrès sont accomplis sur la voie de l'intégration des dispositifs et des centres phytosanitaires de l'initiative Plantwise dans les politiques et les méthodes de travail des organisations compétentes à l'échelon national.

V. Modalités d'exécution

12. CABI sera le principal organisme d'exécution, par le biais de son initiative Plantwise. Le projet sera mis en œuvre dans deux pays où des centres phytosanitaires ont été créés à titre expérimental: le Rwanda et l'Ouganda. Le FIDA vise à reproduire ces activités à plus grande échelle et à les intégrer aux autres services de conseil rural (notamment les services prévus dans le cadre du Projet de promotion des technologies agricoles et des services consultatifs concernant les agro-industries en Ouganda, et du Projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe au Rwanda), afin de renforcer leur impact et leur durabilité. Dans ces deux pays, les centres appartiennent aux organisations locales qui les gèrent et qui assument pleinement la direction et la responsabilité de leurs activités, en les faisant notamment fonctionner avec leurs propres ressources. CABI joue un rôle mobilisateur et facilitateur, en renforçant les liens entre les parties prenantes locales, développant la capacité locale d'intégration des centres dans les services de conseil (notamment en assurant une formation et en formant des instructeurs locaux), et apportant une assistance technique et l'appui nécessaire. Les partenaires locaux assumeront des responsabilités de plus en plus importantes au cours de leur participation au projet, prenant progressivement en charge des activités telles que la formation de nouveaux soigneurs de plantes et la mise au point et l'actualisation du matériel de vulgarisation. La priorité accordée au renforcement des capacités locales contribuera à assurer la pérennité de ce dispositif, une fois le projet achevé.
13. En outre, le projet sera exécuté au Mozambique, où l'initiative Plantwise n'est pas encore mise en œuvre; des liens seront établis avec le Projet d'appui au PRONEA¹ financé par le FIDA, et l'expérience acquise au Rwanda, en Ouganda et ailleurs sera utilisée pour examiner comment appliquer cette démarche et appuyer des activités dans un nouveau pays cible. Ces projets financés par le FIDA sous forme de prêt figureront parmi les principaux collaborateurs de l'initiative Plantwise.
14. Mis à part CABI, les organismes d'exécution prévus pour ce don sont notamment les suivants:
 - Mozambique: Direction nationale de la vulgarisation agricole, Service provincial de la vulgarisation rurale, Université Eduardo Mondlane;
 - Rwanda: Conseil agricole du Rwanda (Direction de la vulgarisation), centres d'innovation communautaires, Centre d'information et de communication agricole relevant du Ministère de l'agriculture;
 - Ouganda: Services nationaux de conseils agricoles (NAADS), Organisation nationale de recherche agricole (NARO), Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Université Makerere.
15. CABI s'efforcera de collaborer avec des partenaires au niveau national dans le cadre de mémorandums d'accord, ainsi que l'exigent les organisations. Étant donné que le présent projet de CABI s'appuie sur des projets financés par le FIDA sous forme de prêt dans les pays cibles, et pour garantir la durabilité des centres phytosanitaires et leur adoption ultérieure par le gouvernement, une organisation nationale de coordination, généralement le Ministère de l'agriculture ou un organisme ou service désigné à cet effet, sera habilitée à agir en qualité d'homologue de CABI dans chaque pays cible. L'organisation nationale de coordination sera proposée par les organismes d'exécution compétents du programme de pays du FIDA, en accord avec CABI, et un mémorandum d'accord sera préparé et signé. L'organisme local d'exécution qui gère les centres est souvent, mais pas toujours, l'organisation nationale de coordination. En principe, des mémorandums d'accord distincts seront

¹ Programme national de vulgarisation agricole (Mozambique), approuvé par le FIDA en 2006 en tant que Programme d'appui à l'agriculture puis transformé en 2012 en Projet d'appui au PRONEA.

signés par CABI, les organisations nationales de coordination et les organismes locaux d'exécution.

16. La majeure partie des activités menées et du personnel employé au titre de la présente proposition se trouvant en Afrique, ainsi que l'ensemble des partenaires locaux bénéficiaires des dons secondaires, les fonds devraient être transférés au bureau de CABI à Nairobi, qui les gèrera.
17. CABI appliquera les normes comptables internationalement admises pour l'établissement des rapports comptables, techniques et financiers. Les normes de passation des marchés s'inspirent des directives de l'Union européenne et sont conformes à la structure de contrôle de l'Union qui comporte quatre piliers (comptabilité, audit, contrôle interne et procédures de passation des marchés) et a l'agrément du FIDA. CABI publie les états financiers annuels de l'institution établis selon les normes internationales d'information financière, qui sont vérifiés conformément aux normes internationales d'audit. CABI veillera à communiquer, dans ses états financiers vérifiés ou séparément, une lettre d'opinion de l'audit relative aux états de dépenses soumis au Fonds pendant l'exercice budgétaire, dûment rédigée par le commissaire aux comptes. CABI fera figurer le projet Plantwise financé par le FIDA parmi les projets de l'échantillon que PricewaterhouseCoopers examine dans le cadre des procédures d'audit.

VI. Coûts et financement indicatifs du projet

18. Le coût global du projet est estimé à 1 842 502 USD sur trois ans, dont 1,4 million d'USD seront financés par le FIDA. Il est proposé que le financement du Fonds soit complété par un cofinancement d'un montant de 442 500 USD provenant du Gouvernement néerlandais et du budget central de l'initiative Plantwise de CABI, ainsi que des contributions en nature des partenaires. Les détails figurent dans le tableau ci-après.

Récapitulatif du budget et du plan de financement (en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Nombre</i>	<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement^e</i>
1	Personnel ^b	371 000	332 250
2	Soutien aux partenaires locaux ^c	300 000	
3	Formation/renforcement des capacités ^d	451 000	
4	Équipement/autres coûts directs ^e	117 000	
5	Frais généraux	161 000	110 250
	Total	1 400 000	442 500

^a S'il y a lieu.

^b Les dépenses de cette catégorie correspondent aux dépenses afférentes au personnel de CABI responsable de la gestion courante de l'exécution du projet dans chaque pays cible, notamment la formation, le soutien, le suivi et l'évaluation, et la recherche. Elles représentent 30% (avant la prise en compte des frais généraux) de l'investissement du FIDA.

^c Le soutien aux partenaires locaux comprend le recrutement de personnel local pour les rassemblements pilotes concernant la santé des plantes, la contribution aux campagnes de vulgarisation complémentaires et l'appui aux activités de recherche. Cette catégorie englobe les dépenses afférentes aux enquêteurs et à la supervision locale, ainsi que les dépenses de personnel et les coûts opérationnels. Sont également pris en compte dans cette catégorie les fonds destinés aux coordonnateurs nationaux. Ceux-ci ne seront pas recrutés à plein temps par le projet, mais ils continueront de travailler pour leurs organisations et bénéficieront d'un financement limité ayant pour objet de faciliter leur concours au projet.

^d La formation et le renforcement des capacités sont des éléments importants du projet. Les dépenses de cette catégorie comprennent les coûts associés à l'organisation des cours, aux activités de soutien, à la planification avec les parties prenantes et aux actions de sensibilisation et de plaidoyer. Cette catégorie couvre essentiellement les voyages et l'hébergement des intervenants (personnel de CABI et participants locaux), ainsi que la contribution d'un chercheur spécialisé dans la vulgarisation à la conception des activités de formation et de recherche.

^e Les dépenses d'équipement et les autres coûts directs comprennent les dépenses engagées pour mettre en place les centres, en premier lieu, et pour aider les coordonnateurs nationaux à s'acquitter de leurs fonctions. Elles englobent les ordinateurs portables, les logiciels, les outils de gestion des données et le petit matériel informatique nécessaires au projet. À la fin du projet, tout l'équipement utilisé par les partenaires sera donné aux bénéficiaires finals des pays cibles.

19. CABI prévoit que les partenaires locaux apporteront des contributions en nature supplémentaires, s'agissant notamment des projets financés par le FIDA sous forme de prêt mentionnés dans la proposition (par exemple le Projet de promotion des technologies agricoles et des services consultatifs concernant les agro-industries en Ouganda, et le Projet de gestion communautaire des bassins versants de Kirehe au Rwanda). Il est donc probable que la portée globale des activités sera plus importante que ce qui est envisagé dans la proposition, grâce à un cofinancement plus élevé, dans la mesure où les partenaires apporteront un soutien au personnel de leurs projets pour qu'il suive la formation, gère les centres et prépare des fiches descriptives. À titre d'exemple, les services nationaux de conseils agricoles ont exprimé leur intérêt pour l'adoption des centres phytosanitaires comme méthode de vulgarisation, et ont fait savoir qu'ils étaient prêts à investir des ressources dans le projet.
20. Les fonds affectés par le FIDA au présent projet serviront à financer les activités de l'initiative Plantwise au Mozambique et en Ouganda, ainsi que le soutien aux partenaires locaux, la formation et le renforcement des capacités, et l'équipement et les autres coûts d'appui directs au Rwanda. Les dépenses correspondant au temps consacré par le personnel de CABI au projet au Rwanda seront couvertes par les fonds de contrepartie apportés par les Pays-Bas.

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	To contribute to significant increases in productivity of key crops, and/or incomes	Up to 50% of clinic users report reduction in losses of at least 10% in main crops, farmers reached in CECs also improve productivity	Impact assessment studies	
Objectives	Timely, targeted and effective responses to plant and soil health constraints of smallholder farmers	a) At least 388,000 farmers reached b) >50% of clients implement advice c) High proportion of accurate diagnoses and locally appropriate advice, e) Active collaboration between stakeholders	Clinic records Exit surveys Meeting minutes Key Informant Interviews	Crop production is high on Target country government agendas; strong cooperation with national partners; national partners adopt the knowledge bank; Appropriate personnel, facilities and materials available; Farmer targets will depend on "felt need" and prevailing problems.
Outputs	Independent plant clinic networks	a) Up to 10 Master Trainers and 60 plant doctors per Target country c) 20 new plant clinics established per Target country	Training records Clinic records	Local organisations take up plant clinics; Personnel available; Farmers use clinics
	Links between clinics and other services increase reach of advice related to key problems	a) At least 1 plant health problem per Target country per year identified during years 2 and 3 b) Complementary extension methods disseminate information about problems identified to approximately 300,000 farmers	Lists of identified problems Reports from CECs	Partners interested in collaborating and sharing information ; Appropriate personnel available; National knowledge management capacity is adequate;
	Policy changes which facilitate the creation, maintenance, and expansion of clinic networks and activities	Progress towards embedding the Plantwise approach in national policy and working practices: Clinics becoming embedded in the everyday working practices of organisations; Policy dialogue around incorporating clinics into extension	Policy documents Working practices of organizations	Crop production is a priority for Governments of Target countries; Existing advisory services interested in increasing collaboration; Plant clinics and activities demonstrate the benefits of the Plantwise approach; Advocacy materials and policy engagement are effective
Key Activities	1.1 Establish plant clinics	a) Plant Doctor Modules 1, 2, and 4 run twice per Target country, training two cohorts of plant doctors	Training records	In Uganda and Rwanda, much of the groundwork is already in place from existing activities, but in Mozambique further engagement with government and partners will be an important early step. In all three Target countries, discussions with identified IFAD-financed loan projects will determine in more detail the specific opportunities for collaboration in implementation, reporting, M&E and continuous learning
	1.2 Establish linkages with key stakeholders	a) Active collaboration and communication with and between national plant health stakeholders, stakeholder workshops	Meeting minutes	
	1.3 Develop information materials for plant clinics	a) Module 3 run in all three countries b) Target country portals in the knowledge bank developed and linked to in-country knowledge management systems	Training records Knowledge bank country portal	
	1.4 Build capacity	a) Up to 10 Master trainers/Target country trained. b) Plant doctor training in university courses piloted	Training records Curriculum	
	2.1 Capture data on key problems	a) Observations from clinics and associated operations collated and analysed	Interviews with authorities	

Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
2.2 Complementary extension campaigns	a) At least 2 complementary extension campaigns including plant health rallies in years 2 and 3 of the project	Campaign reports	
3.1 Monitoring & Evaluation	a) Comprehensive M&E plan b) Studies addressing key research questions	Working papers, journal articles	
3.2 Advocacy for policy change	a) Advocacy materials developed and disseminated b) Stakeholder meetings influence policy	Materials	